

motivées, fussent privés de ce dont ils ont besoin pour accomplir le travail qu'on leur a assigné en vertu de la loi.

L'hon. M. MACKENZIE: Il n'est peut-être pas un honorable député qui admire plus que moi l'honorable représentant de Lake-Centre, mais je n'ai jamais, de toute ma vie, été aussi désorienté et renversé, aussi stupéfait et ébahi que je viens de l'être, en l'entendant proposer un amendement aussi stupide. Le personnel du ministère des Affaires des anciens combattants est passé de 2,000 à 15,000 ou 16,000. Les bureaux que nous établissons actuellement par tout le pays sont destinés à rendre service à ceux qui nous en ont rendu un immense. Ce n'est pas le ministre des Travaux publics qui demande ces fonds. En demandant des meubles pour ceux qui s'occupent des anciens combattants, à qui nous devons tant, il se fait le porte-parole d'autres services, notamment du mien. L'honorable député, ancien combattant de marque lui-même, fait injure à l'intelligence des honorables députés, en demandant que le crédit soit réduit à \$1.

Une VOIX: Cela fait bondir l'honorable député de Rosedale.

L'hon. M. MACKENZIE: C'est sans importance, car il ne lui arrive jamais de parler raison.

M. JACKMAN: Je ne demanderai même pas au ministre de retirer cette remarque. Au sujet des milliers d'employés supplémentaires que compte son ministère, nous dira-t-il ce que sont devenus tous les galonnards et autres officiers de moindre importance? Pourquoi ne se sert-on pas de leurs pupitres et de leurs fauteuils?

L'hon. M. MACKENZIE: Est-ce là toute la considération qu'a l'honorable député pour ceux qui ont sauvegardé notre liberté? Toute l'importance qu'il attache aux services que nous rendons aux anciens combattants d'un bout à l'autre du pays?

M. JACKMAN: De quoi parlez-vous donc?

L'hon. M. MACKENZIE: Des services que nous rendons aux anciens combattants. L'honorable député veut-il bien s'asseoir? J'ai la parole.

M. le PRÉSIDENT: A l'ordre! Les honorables députés doivent s'adresser au président.

L'hon. M. MACKENZIE: Monsieur le président, l'honorable député de Lake-Centre, j'en suis persuadé, n'est pas réellement sincère; c'est tout simplement un geste de sa part. Nous avons besoin de ce mobilier pour meubler nos bureaux dans tout le Canada, pour les services que nous désirons rendre

[L'hon. M. Fournier.]

dans tout le pays, non seulement à Ottawa mais encore dans le plus humble village, à nos anciens combattants. Le ministre des Travaux publics ne demande pas ces crédits pour l'usage de son propre ministère, mais pour celui des autres ministères de l'Etat, surtout pour le ministère des Affaires des anciens combattants, qui a pris tant d'importance depuis un an et qui en prendra encore davantage pendant les douze prochaines années. Réflexion faite, je suis sûr que l'honorable député va retirer son amendement, afin que nous puissions poursuivre les travaux.

M. ROSS (Souris): Le leader du Gouvernement me dira-t-il ce qu'on fait de tous les mobiliers en excédent des nombreux ministères du temps de guerre, et si le ministère des Anciens combattants peut s'arranger de façon à obtenir ces meubles des autres ministères, au lieu d'en acheter pour ses bureaux?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui, nous en obtenons chaque jour de chaque semaine de l'année.

M. ROSS (Souris): Les meubles, en excédent, n'ont-ils pas besoin de passer comme tels par la Corporation des biens de guerre, avant d'arriver au ministère des Affaires des anciens combattants? Votre ministère doit-il passer par cette filière?

L'hon. M. MACKENZIE: Dans certains cas, oui.

M. ROSS (Souris): Pas dans tous les cas?

L'hon. M. MACKENZIE: Non.

M. ROSS (Souris): Le Gouvernement a-t-il fait un relevé...

L'hon. M. MACKENZIE: Oui.

M. ROSS (Souris): ...des excédents de meubles disponibles dans ces autres ministères, qu'on pourrait céder à celui des Affaires des anciens combattants?

L'hon. M. MACKENZIE: Oui. C'est notre ministère qui s'en est chargé.

M. ROSS (Souris): Dans tous les cas?

L'hon. M. MACKENZIE: Non.

M. DIEFENBAKER: Monsieur le président, les observations formulées d'une journée à l'autre par le ministre des Affaires des anciens combattants m'intéressent de plus en plus. Samedi, il s'en prenait aussi sévèrement à l'un de ses collègues et son ministère qu'il me critique aujourd'hui. Je n'ai pas pris la défense du ministre en cause et personne d'autre non plus. Maintenant, il fait appel aux sentiments, ce qui, naturellement, me touche profondément. Je lui poserai donc une question très simple. Quelle partie des